

PAR RAPPORT AUX STATUTS DE L'ALTERNATEUR :
 AVIS SUR LE CHOIX DES PRODUITS DONNE PAR LES MEMBRES PRÉSENTS À L'AG DU
 29 NOVEMBRE 2018

Veuillez prendre connaissance des extraits des statuts et de la charte de l'Alternateur concernant les produits à vendre en magasin et des deux cartes.

LOCALISATION			
	OUI	NON	REMARQUES
1	Pensez-vous qu'un rayon de 50 km autour de Sauxillanges doit déterminer qu'un produit est local ?		
	X		
Si vous pensez qu'un rayon de 100 km autour de Sauxillanges permet de dire qu'un produit est local, veuillez examiner la carte en noir, rouge et bleu.			
Vous pouvez remarquer que le rayon de 100 km autour de Sauxillanges se rapproche beaucoup des limites des quatre départements de l'Auvergne.			
2	En conséquence, seriez-vous d'accord pour qu'un produit soit déclaré « local » dans le magasin de l'Alternateur dès lors qu'il est produit dans l'Allier, le Puy de Dôme, le Cantal et la Haute-Loire ?		
	X		le plus proche, qualité de produits, fiabilité label, lien
AU SUJET DE TOUS LES PRODUITS QUE VEND L'ALTERNATEUR			
	OUI	NON	REMARQUES
3	Les produits locaux non respectueux de l'environnement (St Nectaire, bleu d'Auvergne, farine de Valtzy, pâte à tartiner et macarons, bière...) doivent-ils être exclus?		
	X		
		X	mais ils doivent être sans colorant artificiel et étiquetage légal
	X		
			on le garde pour l'instant mais recherche en cours et test organoleptique sur un fromage de Fournol Bio ressemblant au Saint Nectaire

	Bière			St Babel si bio sinon changement de marque
	Farine blanche Valty		X	doit être plus lisiblement étiquetée par l'Alternateur
4	Un produit local bio plus cher doit-il toujours être acheté prioritairement par rapport à un produit bio grossiste moins cher	X		
5	Si un produit de saison cultivé en France (par exemple tomates, raisins) n'est pas disponible, doit-on se le procurer chez le grossiste qui est la plupart du temps moins cher alors que ce produit viendra d'Espagne ou d'Italie ?		X	
6	Un produit de saison n'est pas disponible localement (tomate, raisin, kiwi, brocoli...). Que doit-on faire ?			
	* Le commander chez le grossiste ?		X	
	* à un prix excessif mais cultivé en France ?			
	* à un prix abordable mais cultivé en Espagne ou Italie ?			
	* OU ne pas commander ?	X		exception possible mais notification à la clientèle de la démarche et à titre exceptionnel
7	En tenant compte de la très forte demande des clients, tous les produits de saison qui sont disponibles à la vente en primeurs hors d'Auvergne (tomate, courgette, pomme, poire, pêche....) doivent-ils être proposés à la vente au magasin ou doit-on attendre la production locale plus tardive ?			question pas assez claire pour pouvoir y répondre !!!!!
8	Si les produits donnés ci-dessous en exemples peuvent être achetés en France mais plus cher, doivent-ils toujours être achetés de préférence à un produit espagnol ou italien beaucoup moins cher ?			
9	CLEMENTINE, PAMPLEMOUSSE CORSE		X	
	CITRON DE MENTON		X	

RIZ DE CAMARGUE	X		si chez grossiste et si prix acceptable
QUINOA D'ANJOU	X		

suite du questionnaire

	OUI	NON	REMARQUES	
10	Si les produits ci-dessous ne sont disponibles QU' EN EUROPE, faut-il les proposer à la vente ?			
	Toujours	à quelle fréquence	en fonction de certaines périodes (fêtes)	Jamais
		jusqu'à fin avril		
		à la saison		
		à la saison		
		juillet aout		
		De temps en temps		
11	Un produit d'un pays hors Europe doit-il être proposé à la vente à l'Alternateur ?			
		X		
	ANANAS : République Dominicaine			
	GINGEMBRE : Pérou ou Chine			
	CURCUMA : Pérou ou Chine			
	HUILE DE COCO, PUREE DE SESAME			
	BANANE			
	ET DE NOMBREUX PRODUITS D'EPICERIE			
12	98 % des fruits et légumes sont présentés en vrac mais si, après recherches, un produit ne peut être vendu qu'emballé, doit-on le proposer à la vente ?			
		X		
	BETTERAVE ROUGE CUITE, CHATAIGNES SOUS VIDE			
	PHYSALIS, DATTES FRAICHES.....			

13

Afin de promouvoir les produits locaux, la marge de 25% qui est actuellement appliquée en général, peut-elle passer à : **15%, 10%, 5%** (entourer ce qui vous convient)

résultat : 10 % sur produits dans un rayon de 50 km

14

Êtes -vous d'accord pour que l'Alternateur vende du lait cru en vrac local ?

X

si investissement en matériel pas trop grand: décision par le collectif